

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 { six mois - 14
 { un an - 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gerant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

L'imprimerie et les bureaux du JOURNAL DE ROUBAIX sont transférés rue du Vieil-Abreuvoir, 25, (coin de la rue Nain).

Roubaix, 18 Juin 1867.

BULLETIN.

L'Empereur est légèrement indisposé, dit le *Moniteur*; mais la *France* affirme que cette indisposition n'est qu'une migraine.

Pourtant S. M. n'a pu dimanche, comme elle en avait l'intention, aller à Saint-Cloud avec l'Impératrice. Le Prince impérial, malgré le froid, est venu aux Tuileries en voiture découverte. L'Impératrice a présidé, en l'absence de l'Empereur, aux réceptions officielles.

Vers cinq heures, est arrivé au Palais, avec le cérémoniel d'usage, le vice-roi d'Egypte. S. A. Ismail-Pacha a été reçu par l'Impératrice.

Continuation des visites royales ou princières : Le grand-duc et la grande-duchesse de Bade, le comte et la comtesse de Flandre, sont arrivés dimanche à Paris. Le prince de Galles est attendu mercredi, ainsi que le prince Amédée de Savoie. On attend le roi de Suède à la fin du mois.

On vient de distribuer au Corps législatif le rapport sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires de l'exercice 1866. Le rapporteur conclut à l'adoption des crédits demandés, savoir : par le ministère de l'intérieur, 520,000 francs dont 185,000 francs pour la dépense des suppléments au *Moniteur universel* consacrés aux séances du Corps législatif et du Sénat; par le ministère de la guerre, 46 millions.

7,125,000 francs ont été employés à l'intérieur, à la suite des préoccupations occasionnées par la guerre qui a éclaté en Allemagne l'été dernier. Les expériences des divers modèles d'armes ont coûté 425,000 francs. Le surplus des crédits sollicités par la guerre et la marine se rapportent aux dépenses de l'expédition du Mexique.

On distribuera aujourd'hui au Sénat et au Corps législatif un supplément au *Livre jaune* contenant les documents diplomatiques relatifs à la question du Luxembourg. D'après ce qu'on nous rapporte, ces documents jetteront sur cette affaire, objet de tant d'interprétations erronées, une clarté bien nécessaire. La discussion aura lieu dans le cours de la semaine. M. Thiers prendra, dit-on, la parole.

Un journal annonce que plusieurs avocats à la Cour impériale de Paris ont adressé au Sénat une pétition pour demander la translation en France des cendres du roi Louis-Philippe.

En ce moment, Rome est un autre Paris, pour la foule qu'elle attire. Les étrangers vont assister à la fête centenaire comme nous les voyons se presser à notre Exposition universelle. 220 prélats, venus de tous les points du globe, sont, dès à présent les hôtes de la papauté. Mgr l'archevêque de Paris a dû arriver hier à Florence. On assure que l'illustre prélat est chargé d'insister auprès du Saint-Père pour qu'il se rende à l'invitation que l'Empereur lui a adressée de venir visiter l'Exposition. Si le Souverain-Pontife vient

à Paris, ce sera probablement vers le 15 août. Il serait accompagné du cardinal Autonelli.

Une dépêche de Birmingham annonce que des désordres ont eu lieu dimanche dans cette ville, à l'occasion d'une prédication contre le catholicisme. La foule aurait envahi le temple où se faisait cette manifestation, au moins intempestive.

Le gouvernement de Vienne ne se repose pas dans son malheur. Une nouvelle loi sur l'armée vient d'être soumise aux Chambres, ainsi qu'un projet de réforme applicable aux confessions religieuses. La liberté de conscience régnera bientôt, sauf le respect des lois et de l'ordre public, dans l'Empire d'Autriche.

Après avoir critiqué l'Exposition ethnographique de Moscou, les journaux russes en étudient les conséquences. Le recteur de l'Université, s'adressant aux députés slaves, leur a dit : « Que votre séjour à Moscou, dans l'antique centre de la Russie, serve à consolider le lien scientifique qui nous unit. » Une question : Ce lien est-il purement scientifique ? Voici la réponse des députés slaves : « Un rapprochement mutuel de tous les Slaves ne présente aucune tendance politique dangereuse. » Si cela est vrai, à quoi bon tant de précautions pour l'affirmer ?

L'anxiété sur le sort de l'archiduc Maximilien ne cesse pas en Autriche. Nous voyons par une correspondance de Vienne, que l'empereur François-Joseph a déclaré qu'il ne se rendra à Paris qu'après avoir acquis la certitude que son frère revient sain et sauf en Europe.

J. REBOUX.

Nous lisons dans l'*Avenir national* :

« On se rappelle que les ministres des affaires étrangères de la Bavière, du Wurtemberg, de Hesse et de Bade se sont réunis en conférence à Berlin pour poser les bases de leur adhésion au nouveau Zollverein, et que, la veille de son départ pour Paris, M. de Bismark a présidé cette réunion.

« Notre correspondant de Berlin nous apprend qu'à cette session, le ministre prussien a laissé entendre que la communauté d'intérêts commerciaux, entre l'Allemagne du Nord et celle du midi, ne tarderait pas à amener la communauté des intérêts politiques. Comment en effet maintenir une ligne de séparation entre la Confédération du Nord et les quatre Etats du Midi, alors que ces derniers seraient appelés à envoyer des députés au Parlement allemand ? Serait-il possible de limiter le mandat de ces députés aux seules affaires commerciales, et chaque fois que la discussion de celles-ci se rapprocherait du terrain de la politique, pourrait-on brusquement couper le débat ? M. de Bismark n'a pas eu de peine à démontrer que ce serait à une impossibilité pratique et son éloquence énergique et colorée a trouvé sur ce thème fécond des accents qui ont fait impression sur ses auditeurs. Aussi n'ont-ils nullement protesté lorsque le premier ministre a conclu en laissant entrevoir qu'en serait forcé dans peu de temps d'incorporer purement et simplement les Etats du Midi dans la Confédération du Nord.

« Seulement, lorsqu'un lui a demandé si la France ne s'opposerait pas à cette fusion.

« Quant à la France, a dit M. de Bismark, elle protestera peut-être pour la forme, mais son opposition, si opposition il y a, ne tiendra pas devant les arguments que j'ai à faire valoir. Du reste, je pars pour Paris, et je vais préparer le terrain.

« Le terrain a-t-il été suffisamment préparé ?

« Nous le saurons bientôt, mais ce qui est certain, c'est que notre correspondant de Berlin ajoute aux renseignements que nous venons de donner qu'une circulaire confidentielle, dont un télégramme de notre service particulier nous a donné avis, est venue confirmer les déclarations faites par

M. de Bismark à la conférence des ministres du Midi.

« Ce qui est caractéristique, c'est que cette circulaire, qui marque le point de départ d'un nouvel et important progrès de la monarchie prussienne, est datée de Paris.

« Ce n'est donc pas seulement un voyage de plaisir que roi de Prusse et son Mentor sont venus faire en France. — J. Mahias. »

DEPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous transmet les dépêches télégraphiques suivantes :

PRUSSE

Berlin, 16 juin.

Le Czar est arrivé ce matin à 10 heures à Postdam, par un train extraordinaire. Il a été reçu par les autorités supérieures. Après avoir assisté, à midi, à l'office divin dans la chapelle russe, S. M. Alexandre est allé rendre visite aux membres de la famille royale. Il y a dîné de famille, ce soir à 5 heures, au château de Babelsberg.

Berlin, 17 juin.

Ce matin à onze heures a eu lieu la grande revue en l'honneur du Czar. Le temps était favorable et l'affluence des curieux énorme.

Les deux souverains et les princes sont montés à cheval à Kreuzberg. Le roi de Prusse montait le cheval qu'il avait sur le champ de bataille de Sadowa. Le Czar qui portait l'uniforme de uhlands prussiens, a été à son passage devant chaque front de régiment, accueilli par un triple hurrah et salué par l'hymne national russe. La princesse héritière et les princesses Charles et Frédéric-Charles, ainsi que les corps diplomatiques assistaient à cette revue. La parade a été suivie d'une manœuvre de cavalerie.

À une heure et demie, les souverains et les princes sont retournés à Postdam où il y a eu déjeuner et dîner. À 7 heures 1/4 du soir, le Czar s'est mis en route dans la direction de Bromberg et de Thorn.

ANGLETERRE.

Birmingham, 17 juin.

Des désordres ont eu lieu hier ici. La foule a attaqué une sale où l'on faisait une lecture contre le catholicisme.

Liverpool, 16 juin.

Les avis de Buenos-Ayres apportés par le vapeur *Pan*, appartenant à la ligne du Pacifique, vont jusqu'au 14 mai et sont postérieurs conséquemment de deux jours à ceux attendus par le paquebot des Messageries Impériales. Ces avis constatent la disparition du choléra, le rétablissement de la santé publique et par suite le retrait par le gouvernement du décret qui avait suspendu les travaux des Saladeros.

Rien de nouveau du théâtre de la guerre.

AUTRICHE.

Vienne, 17 juin.

Chambre des députés. — M. de Muhlfeld demanda la reprise de la discussion de la loi relative aux confessions religieuses qu'il a présentée. Le ministre de la guerre présente une nouvelle loi sur l'armée pour être mise en délibération conformément à la Constitution.

M. de Beust présente deux projets de loi, l'un concernant une modification du paragraphe 13 de la Constitution de février, et l'autre concernant la responsabilité ministérielle. M. de Beust déclare que la question des fortifications de Vienne sera soumise à titre d'affaire commune à une délégation qui, le moment venu, en fera l'objet d'un examen constitutionnel. En attendant l'Empereur a ordonné de suspendre les travaux. — Cette communication est accueillie par d'unanimes applaudissements. — La séance continue.

RUSSIE.

St-Petersbourg, 16 juin.

Les députés slaves ont adressé, avant leur départ, des paroles de remerciements au grand peuple russe, qu'ils ont appris à connaître pendant leur séjour en Russie.

Ils ont dit qu'un rapprochement mutuel de tous les Slaves ne présentait aucune tendance politique dangereuse, mais qu'elle était de nature à favoriser le développement de la civilisation en général.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE

du Journal de Roubaix.

Paris, 16 juin.

Le supplément au *Livre jaune*, contenant les documents relatifs à l'affaire du Luxembourg va être renvoyé aux Chambres. Il y aura évidemment une discussion sur ce sujet, mais elle sera nécessairement assez courte : d'abord parce que la question n'offre plus pour ainsi dire qu'un intérêt historique; ensuite, parce que les instants de la Chambre sont comptés et qu'il lui restera à peine le temps indispensable pour voter les lois urgentes.

On ne sait pas encore d'une manière précise quelle résolution prévaudra au sujet de la durée de la session. Il y a deux jours, on affirmait qu'il n'y aurait pas de prorogation et que les Chambres resteraient réunies jusqu'à ce qu'elles eussent voté tous les projets de lois à l'ordre du jour, daté cette obligation prolonger les séances jusqu'au mois de septembre. Aujourd'hui on assure que la majorité, désireuse de ne pas poursuivre ses travaux pendant les chaleurs caniculaires, aurait obtenu une prorogation. On s'occuperait immédiatement de la discussion du budget. Il paraît que la Chambre aurait aussi à voter la conversion des obligations mexicaines. On sait en effet que le Trésor possède pour huit millions de ces titres, qui ont été maintenus au chapitre des comptes de recettes, parce que, est-il dit, dans le projet de loi du budget, il sera procédé à une liquidation définitive des valeurs mexicaines. C'est là un engagement officiel pris par le Gouvernement. Quant aux lois sur la presse, sur le droit de réunion, sur la réorganisation militaire, elles seraient ajournées à la session prochaine ou à la session extraordinaire de novembre. Le dépôt du rapport sur la presse fait hier à la Chambre n'implique pas la discussion prochaine.

Ce n'est pas seulement l'armée de terre qui bénéficie d'une augmentation de solde, l'armée de mer vient d'être l'objet de la même faveur; le *Moniteur* l'annonce ce matin. Ce sont les contribuables naturellement qui en feront les frais.

Je vous engage à n'accueillir qu'avec la plus grande réserve les bruits qui pourrout vous parvenir au sujet d'arrestations opérées à Fontainebleau au moment de la visite du Czar. Plusieurs versions circulent ici; je n'en trouve aucune qui ait le moindre caractère d'authenticité. On assure que toutes les personnes arrêtées pour avoir crié : *Vive la Pologne* ont été relâchées et qu'il ne serait donné aucune suite judiciaire à cette affaire. Nous le regretterions parce qu'il eût été utile, à notre sens, que les tribunaux eussent décidé si le cri de *Vive la Pologne* peut constituer un délit. Les avis sont partagés et peuvent d'autant mieux l'être, qu'on n'a pas mis en prison les avocats qui ont salué le Czar avec ce même cri. D'ailleurs le Sultan va venir; le cri de *Vive la Crète* ! *Vivent les Chrétiens* ! sera-t-il punissable ?

Le drapeau tricolore flotte au sommet du Palais royal; le prince Napoléon est revenu hier à Paris; il avait attendu le départ du roi de Prusse.

Kossuth est à Paris; on dit qu'il ne veut pas profiter de l'amnistie proclamée par François-Joseph à l'occasion de son couronnement.

Mgr. Dardoy, doit partir demain pour Rome.

Il n'est pas vrai qu'un duel ait été projeté entre M. Pouyer-Quartier et M. I. Péreire. Les énergiques déclarations du député de Rouen restent et on doit lui savoir gré d'avoir attaché le grelot à l'égard des manieurs d'argent, et en général des gros spéculateurs qui préparent tant de ruines pour l'avenir.

Quelle singularité ! On trouve tout simple que des gens, partis du plus bas échelon de la société deviennent en peu de temps

millionnaires grâce à des tripotages inconnus; et l'on paraît émerveillé qu'un homme de lettres reçoive 10,000 fr. de joyeux avènement, un traitement de 20,000 fr. avec une voiture pour devenir rédacteur en chef d'un journal. Il est vrai que celui-là n'a ruiné personne. Ce sont les conditions offertes à M. Duvernois pour diriger l'*Epoque*. Il est évident que M. de Girardin ne présentait pas à son collaborateur de pareilles séductions. L'*Epoque* a pour administrateur M. Dusautoy. Je ne sais si c'est l'ancien tailleur de ce nom; mais il n'y aurait rien d'étonnant à ce que, après avoir taillé des habits à plusieurs générations, il vult à présent tailler des croupières aux journaux.

CH. CAMOT.

Paris, 17 juin.

Le *Moniteur* publie ce matin une note qui a causé quelque surprise. « Nous avons, dit le journal officiel, omis de rendre compte du départ du roi de Prusse qui a quitté Paris le 14, etc. » Un pareil oubli de la part du *Moniteur*, s'explique difficilement, d'autant plus que des détails assez étendus avaient été publiés sur les derniers instants du séjour de l'Empereur Alexandre. Il est bien possible après tout qu'il n'y ait qu'un oubli du rédacteur chargé d'envoyer au journal les communications relatives aux faits et gestes des souverains.

Quoi qu'il en soit, ce petit fait, tout insignifiant qu'il est, donne un nouvel argument à ceux qui soutiennent que le Czar avait été traité avec des honneurs exceptionnels, que le roi de Prusse n'avait à côté de lui qu'un rôle un peu effacé et que le Gouvernement français a tenu à établir une distinction marquée entre les deux souverains.

C'est une opinion assez accréditée dans le monde officiel et ailleurs que le voyage du Czar à Paris peut avoir dans l'avenir des conséquences heureuses pour la France tandis que la présence parmi nous du roi Guillaume ne permettrait de rien préjuger des rapports futurs de la France et de la Prusse. Pour parler plus clairement, on suppose que la France s'est assurée sinon de l'alliance de la Russie, au moins de sa neutralité dans le cas où la France se trouverait engagée dans une grande guerre continentale. La Russie ne fera pas la guerre à la Prusse, c'est évident, mais elle ne peut désirer que le royaume absorbe l'Allemagne et devienne un Etat de 60 millions d'habitants. Toute la question pour nous se réduit à savoir si des assurances formelles ont été données au Gouvernement français. Malheureusement, il n'est guère probable que nous soyons des sitôt renseignés à ce sujet.

Il n'y a pas à espérer que le voyage à Paris du roi Guillaume et de M. de Bismark, malgré la solution pacifique de l'affaire du Luxembourg, ait pu modifier la situation respective de la France et de la Prusse. Evidemment la Prusse n'a renoncé à aucune de ses ambitions, elle pourra mettre plus ou moins de délicatesse dans ses procédés; mais elle ne fera pas dévier sa politique de la ligne qu'elle s'est tracée, et la France se trouvera toujours placée en face de ce terrible problème. Doit-elle laisser se former près de sa frontière un Etat de 60 millions d'habitants, ayant à sa tête un Gouvernement essentiellement militaire ?

C'est là un problème qui s'éclaire, en ce moment et sur lequel il nous faudra recueillir successivement les opinions diverses et que probablement la raison seule sera impuissante à résoudre.

Le vice-roi d'Egypte et non pas le roi d'Egypte, est arrivé hier à Paris. Le *Moniteur* nous apprend que l'Empereur, étant légèrement indisposé, n'a pu le recevoir. Le vice-roi, de même qu'à son dernier voyage, habite le pavillon Maréchal; il a été traité avec les honneurs que l'on rend aux princes de la famille impériale (de Turquie).

J'appellerai votre attention sur le commentaire fait par lord Stanley lui-même du traité de Londres. Il y est dit, que le traité de Londres, garantissant la neutralité du Luxembourg, donne à l'Angleterre, si cette neutralité était violée, le droit de faire la guerre, sans lui en imposer l'obligation. Il en est évidemment de même